

Le Département se lance dans la valorisation des Chemins de Compostelle

Le 9 octobre, l'abbaye de l'Escaladieu accueillait maires et présidents des communautés de communes traversées par les Chemins de Compostelle et réunis à l'initiative de Michel Pélieu, Président du Département, Chantal Robin-Rodrigo, 1ère Vice-Présidente chargée du Projet de territoire, de l'attractivité et de la coopération transfrontalière, Didier Carponcin, Sous-Préfet d'Argelès-Gazost, et John Palacin, Président de de l'Agence des Chemins de Compostelle (ACIR).

Les maires et présidents de communautés de communes étaient présents pour découvrir de nouvelles actions de valorisation des célèbres Chemins de Compostelle. « *Il s'agit d'un chantier relativement nouveau pour le Département mais qui présente des opportunités intéressantes pour l'économie locale* » a déclaré Michel Pélieu, Président du Département, en guise d'introduction.

Depuis 2019, le Département des Hautes-Pyrénées est membre de l'ACIR (Agence des chemins de Compostelle). Il participe ainsi, aux côtés des services de l'Etat, à la valorisation et au développement, notamment touristique, des chemins de Compostelle sur le territoire.

Les chemins de Compostelle dans les Hautes-Pyrénées : un potentiel à exploiter

Les chemins de Compostelle se divisent en 71 itinéraires distincts, 4 d'entre eux traversent les Hautes-Pyrénées :

- La Voie du Piémont (GR 78) : LOURES-BAROUSSE > BAGNÈRES DE BIGORRE > LOURDES > SAINT PÉ DE BIGORRE
- Le GR 105 : LORTET > PORT D'OURDISSÉTOU
- La Voie d'Arles (GR 653) : MARCIAC > MAUBOURGUET > VIDOUZE
- Le GR 101 : MAUBOURGUET > LOURDES > COL DU SOULOR (variantes en par le Port de la Peyre Saint Martin et Gavarnie)

Ces itinéraires sont bordés par quatre édifices religieux inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre du bien « Chemins de Saint Jacques de Compostelle en France ».

- L'église Saint-Jacques d'OURDIS-COTDOUSSAN
- L'église Saint-Jean-Baptiste de GAVARNIE
- L'église Saint-Laurent de JÉZEAU
- La chapelle des Templiers d'ARAGNOUET

Près de 1 500 personnes empruntent chaque année les chemins de Compostelle dans les Hautes-Pyrénées. Cette fréquentation reste faible comparée à celle des voies principales. On dénombre ainsi près de 30 000 randonneurs par an sur la voie du Puy et 60 000 au départ de Saint-Jean Pied de Port en direction de l'Espagne.

Le but des travaux engagés sur le territoire par le Département est donc, avant d'augmenter la fréquentation des chemins, d'améliorer les conditions d'accueils des pèlerins et itinérants.

Les actions du Département

Le Département a déjà engagé plusieurs actions de valorisation :

- Un travail auprès des hébergeurs afin de les sensibiliser et les faire adhérer à une charte d'accueil des chemins de Compostelle. La présence d'hébergements et lieux de repos à proximité des chemins est déterminante pour les pèlerins dans leur choix d'itinéraire. Ces derniers recherchent également des lieux étapes favorisant la rencontre : repas communs, espaces partagés, moments d'échanges... En adhérant à la charte, l'hébergeur s'engage à répondre à ces besoins.
- La participation, à hauteur de 3 500 €, à une étude générale sur les publics empruntant les chemins de Compostelle afin de mieux cibler leurs besoins.
- La réalisation, par la Direction départementale des Archives, de documents et panneaux d'information sur les églises de Gavarnie et d'Ourdis Cotdoussan

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr